



Direction générale de la cohésion sociale
Service des droits des femmes et de l'égalité entre les femmes et les hommes

Synthèse de l'actualité

12 avril 2011

Action gouvernementale

Plan de lutte contre les violences faites aux femmes 2011 - 2013



A noter à l'agenda de la ministre des Solidarités et de la Cohésion sociale (mis en ligne sur le site du ministère) la présentation du « Plan de lutte contre les violences faites aux femmes 2011 - 2013 » le mercredi 13 avril. Après avoir participé au Conseil des ministres, **Roselyne Bachelot-Narquin** réunira la Commission nationale de lutte contre les violences envers les femmes. La publication du plan a été annoncée par **Roselyne Bachelot-Narquin** à plusieurs reprises ces dernières semaines (synthèses des 21 février, 8 mars et 5 avril).

Jeannette Bougrab lance une mission sur la contraception et l'avortement des jeunes filles

Acteurs publics a annoncé le 7 avril que « le gynécologue obstétricien Israël Nisand s'est vu confier une mission par la secrétaire d'Etat à la Jeunesse, Jeannette Bougrab, sur la contraception et l'avortement des jeunes filles, qui devra notamment explorer la « piste » de l'anonymat et d'une gratuité générale de la contraception ». Le site spécialisé rappelle que « plus de 13 200 interruptions volontaires de grossesse ont été réalisées sur des mineures en 2006 (pour 220 000 au total),



selon l'inspection générale des Affaires sociales, un chiffre en hausse continue (10 722 en 2002) » et que « les adolescentes concernées ont souvent à cœur d'affronter ce type de situation à l'abri de la pression familiale. Or la contraception anonyme et gratuite est aujourd'hui seulement possible dans les centres de planification familiale, inaccessibles pour la majorité » (synthèses du 26 janvier, 5, 22 février et 10 mars 2010). Selon **Acteurs publics**, « le professeur Nisand sera chargé de dresser un état des lieux des actions engagées en France et dans d'autres pays européens et de formuler des propositions pour améliorer la situation dans l'Hexagone. Il doit rendre ses conclusions à l'automne ». Ancien interne des hôpitaux de Strasbourg, **Israël Nisand** (synthèses des 28 septembre, 7 octobre 2010, 16 février, 8 et 23 mars 2011) a été chef de clinique-assistant des hôpitaux en 1978. Devenu chef du service de gynécologie obstétrique à Poissy en 1990, il dirige depuis 2002 le département de gynécologie obstétrique au CHU de Strasbourg. **Israël Nisand** a également été expert en diagnostic prénatal et médecine fœtale auprès des cours d'appel de Colmar et de Versailles.

Service des droits des femmes et de l'égalité

Nomination de la chargée de mission départementale de Dordogne

Clémence Bré a pris ses fonctions de chargée de mission départementale aux droits des femmes et à l'égalité entre les femmes et les hommes en Dordogne le 4 avril 2011. Après avoir effectué une maîtrise d'Histoire au Canada (Concordia University, Montréal), **Clémence Bré** a obtenu un double Master en relations internationales et sciences politiques (« Politiques de développement et action humanitaire ») à la Sorbonne. Elle a ensuite été chargée d'étude pour la Direction des relations internationales du Conseil régional de Provence-Alpes-Côte-D'azur. Après avoir travaillé dans le milieu associatif, en particulier sur la thématique des femmes migrantes à Marseille, elle a suivi une formation en « Genre et développement » avec l'Institut des hautes études internationales et du développement (IHEID) de Genève. **Clémence Bré** a mené en parallèle des recherches en Tunisie et en Egypte sur l'internationalisation des mouvements de femmes contemporains, on signalera ici son travail « Promouvoir les questions de Genre dans la région arabe ». Nous lui souhaitons la bienvenue au SDFE.



Egalité dans la vie professionnelle

« Les Olympes de la parole »

L'Association française des femmes diplômées des universités (AFFDU), association loi 1901 reconnue d'utilité publique, présidée par **Evelyne d'Auzac**, organise chaque année le Prix des Olympes de la parole, en partenariat avec le ministère de l'Education nationale et le soutien du Service des droits des femmes et de l'égalité (SDFE) de la Direction générale de la cohésion sociale (DGCS). Le concours « Les Olympes de la parole », organisé au niveau local, incite les élèves à réfléchir sur la place de chacun-e à l'école, puis dans la société, au travers du thème central de l'égalité entre les filles et les garçons, de l'égalité entre les femmes et les hommes. Le Prix s'adresse aux élèves des classes élémentaires, des collèges et des lycées. Cette année le sujet était : « *la représentation politique des femmes est-elle à parité avec celle des hommes ? Comment comprendre la situation actuelle ? Comment la faire évoluer vers une participation égalitaire entre les filles et les garçons, les femmes et les hommes, aux différents niveaux de la vie de la cité (conseil de classe, conseil de quartier...) et dans les différentes instances de l'Etat (communes, départements, régions, Assemblée nationale, Sénat...) ?* ». La finale a eu lieu le 1^{er} avril au ministère de l'Education nationale et les prix ont été remis conjointement par **Elisabeth Tomé-Gertheinrichs**, Cheffe du SDFE de la DCGS et par **Jean-Michel Blanquer**, Directeur général de l'enseignement scolaire, en présence de **Christiane Camana**, présidente de la Commission des concours scolaires.



« Une femme au volant d'une usine PSA »

La Croix du 11 avril dresse le portrait de **Gaëlle Monteiller** qui « *en prenant le 1^{er} avril la direction du site de production automobile de Poissy (Yvelines), (...) devient la première femme à diriger une usine du groupe PSA Peugeot Citroën* ».

Conventions collectives de l'imprimerie de labour et de la meunerie

Deux conventions collectives ont été publiées au **Journal officiel** du 12 avril 2011. L'accord du 1^{er} décembre 2010 relatif aux salaires (reliure-brochure-dorure) conclu dans le cadre de la convention collective nationale (CCN) de travail du personnel des **imprimeries de labour** et des industries graphiques, est étendu sous réserve de l'application des dispositions de l'article L.2241-9 du code du travail, qui prévoient que la négociation annuelle sur les salaires vise également à définir et programmer les mesures permettant de supprimer les écarts de rémunération entre les femmes et les hommes. Par ailleurs, sont rendues obligatoires, pour tous les employeurs et tous les salariés compris dans le champ d'application professionnel de la CCN de la **meunerie** du 16 juin 1996, les dispositions de l'avenant n°32 du 23 décembre 2010, relatif aux salaires minima, sous réserve, d'une part, de l'application des dispositions de l'article L.2241-9 qui prévoient que la négociation annuelle sur les salaires vise également à définir et programmer les mesures permettant de supprimer les écarts de rémunération entre les femmes et les hommes et, d'autre part, des dispositions réglementaires portant fixation du salaire minimum interprofessionnel de croissance. (D'après l'**AEF** le 12 avril).

Egalité dans la vie personnelle et sociale

Pour Danielle Bousquet et Guy Geoffroy « pénaliser les clients est une nécessité »

Sous le titre « *La prostitution n'est pas une fatalité* », **Danielle Bousquet** et **Guy Geoffroy**, respectivement présidente et rapporteur de la mission d'information sur la prostitution en France de l'Assemblée nationale (synthèses des 5 et 8 avril), publient une tribune dans **Le Monde** daté du 12 avril pour souligner que « *pénaliser les clients est une nécessité* ».

[Lire la tribune sur le site du Monde](#)

Appel : « IVG : je vais bien, merci »

« *Plus de 200 000 femmes avortent chaque année en France. Cet acte, pratiqué sous contrôle médical, est des plus simples. Pourtant, le parcours des femmes qui avortent, lui, l'est de moins en moins* » soulignent les signataires d'un appel mis en ligne sur internet et intitulé « IVG : je vais bien, merci ».

« *Le droit à l'IVG est menacé : en pratique, par la casse méthodique du service public hospitalier, et dans les discours, car l'avortement est régulièrement présenté comme un drame dont on ne se remet pas, un traumatisme systématique. Ces discours sur l'avortement sont des slogans éloignés de ce que vivent la grande majorité des femmes, ils ont pour but de les effrayer et de les culpabiliser* ». « *Nous en avons marre que l'on nous dicte ce que nous devons penser et ressentir* » s'exclament les signataires qui se sont baptisées « *les filles des 343 salopes* » et qui déclarent « *avoir avorté et n'avoir aucun regret* ».



[Retrouver l'appel « IVG : je vais bien, merci »](#)

« Des petits soldats contre l'avortement ».

« Trente six ans après l'adoption de la loi Veil, les femmes doivent à nouveau batailler pour que leurs acquis ne soient pas menacés » estime **Le Monde Télévisions** (10 et 11 avril) à l'occasion de la diffusion du documentaire de **Caroline Fourest** et **Fiammetta Venner** « Des petits soldats contre l'avortement » (synthèse du 8 avril). Le supplément du journal du soir souligne que « *la lutte anti-IVG passe aussi par les enfants* », les fameux « *petits soldats* », qui sont souvent mis en avant « *dans ces manifestations où les catholiques radicaux sont fortement représentés* ». Sous le titre « *J'étais un petit soldat anti-IVG* », **Elle** du 8 avril donne la parole à **Marie-France Fontana**, avocate, qui dénonce dans le film, avec « *force* » et « *courage* », l'embrigadement des enfants dans les mouvements pro-life, un embrigadement qu'elle compare à celui des sectes. « *Elevée par une activiste anti-avortement, Marie-France Fontana se bat aujourd'hui pour le droit des femmes à choisir* » souligne l'hebdomadaire.

Reportage sur les accompagnatrices scolaires voilées

Sous le titre « *Dans les écoles lilloises, la crainte des mères voilées* », **Libération** du 5 avril consacrait un reportage aux « *accompagnatrices portant un foulard qui pourraient être privées de sorties scolaires* » et revenait sur les conséquences de « *la circulaire du ministre de l'Education nationale visant à interdire le voile aux mères accompagnatrices de sorties scolaires* » (synthèse du 8 mars). « *Vous ne confondez pas avec la burqa ?* » se demande l'une d'entre elles citée par le quotidien.

Entrée en application de la loi sur le voile intégral

Quelques articles à signaler concernant l'application de la loi sur le voile intégral qui, ainsi que titre **La Croix** du 11 avril à la une, « *laisse sceptique* ». Le quotidien estime que « *l'interdiction de la burqa a été peu anticipé* » et que « *la formation des fonctionnaires et l'information du public paraissent très incomplètes* ». **Le Parisien** et **20 Minutes** du 11 avril font également leurs unes sur le voile intégral et tous deux soulignent les questions que posent l'application concrète de la loi. « *La police pointe les difficultés à appliquer la législation* » souligne **20 Minutes**. De son côté, **Libération** a rencontré des femmes qui ont décidé d'enlever leur niqab. Le journal rappelle qu'elles sont environ 2 000 en France à le porter et se demande « *combien refuseront de se plier à la loi ?* ». Le secrétaire général adjoint du Syndicat des commissaires de police, **Emmanuel Roux**, a estimé le 11 avril sur **France Inter** que la loi interdisant le port du voile intégral dans les lieux publics sera « *infiniment difficile à appliquer* » et « *infiniment peu appliquée* »... Signalons le « *Plantu* » à la une du **Monde** daté du 12 avril : une femme entièrement voilée et gantée de noir devant sa garde de robe pleine de ces vêtements noirs tous identiques : « *je n'ai rien à me mettre !* »... Le quotidien annonce en pages intérieures la publication d'un rapport de la fondation **Open Society Institute** réalisé sur la base d'entretien avec trente-deux femmes vivant en France avec le voile intégral. Un rapport « *marqué par une approche anglo-saxonne et une incompréhension teintée de critique face aux débats sur l'islam en France* » souligne **Le Monde**. Plusieurs journaux reviennent sur le premier jour d'application de la loi et sur le rassemblement qui s'est tenu hier devant Notre Dame dans leurs éditions du 12 avril. « *Niqab : la contestation toutes voiles dehors* » titre **Libération**, « *Manifestation contre la loi sur le voile intégral* » annonce **La Croix**. **Le Parisien** ne relève « *Pas d'incident majeur pour la première journée sans burqa* », **Le Figaro** estime que « *La loi s'applique sans incidents notables* », tandis que **L'Humanité** voit « *Des policiers pas très pressés de lever le voile* » et **20 Minutes** juge que « *La police n'est pas prête à lever le voile* »... Enfin, dans **Libération**, le dessinateur **Willem** illustre le sujet par un CRS tout de noir vêtu et visage casqué offrant un bouquet de fleurs à une femme entièrement voilée...

Images des femmes

Et voici... la poupée qui allaite...



L'information faisait grand bruit la semaine dernière sur Internet et est reprise le 11 avril dans **Libération** : le fabricant espagnol de jouet **Berjuan Toys** vient de lancer la première « poupée à allaiter »... Sur son site **Elle** lançait le 28 mars : « *si vous vous insurgiez déjà contre les strings et wonderbra pour petites filles, il est fort probable que vous ne deveniez pas fan de la nouvelle poupée lancée par la marque de jouets* »... Selon la communication de la marque, il s'agit de « révolutionner les comportements concernant la santé des nouveaux nés tout en permettant aux petites filles de découvrir la magie de la maternité »... « La poupée pourrait bien créer le débat » estime **Elle**.

Publication, parutions

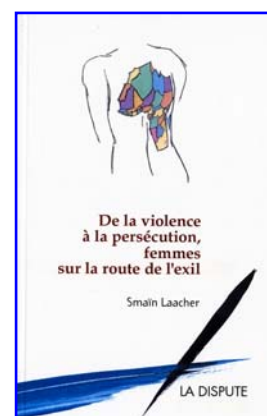
La Revue des IASS se penche sur l'égalité entre les femmes et les hommes

Le numéro 66 de la revue de l'**Association professionnelle des Inspecteurs de l'action sanitaire et sociale (IASS)** est consacré aux « Droits des femmes - Politique interministérielle : un réel intérêt pour les IASS » et souhaite mettre en perspectives les évolutions institutionnelles récentes. On soulignera que le journal titre à la une « *Un homme sur deux est une femme* » ! Dans sa présentation du dossier, « Droits des femmes : vers une réelle politique de cohésion sociale ? », la rédactrice en chef de la revue, **Yvette Schweitzer**, souligne qu'il « convient de noter que depuis quelques années, malgré une politique encore trop « essuie glace », l'affichage de la réduction des inégalités et des discriminations entre les hommes et les femmes ne laissent plus indifférent ». « Mais avancera-t-elle vraiment ? » se demande-t-elle. « La production de nouveaux textes imposant quotas, parité... peut-elle aider à opérer ces changements ? Pour promouvoir l'égalité des chances entre les femmes et les hommes, l'enseignement paraît indispensable. Les travaux universitaires sur le genre notamment, sont insuffisamment diffusés. La récente inscription d'un cycle de conférences obligatoire sur le genre à Sciences po fera-t-elle école ? »... Au sommaire du dossier : textes de référence, dates et chiffres clés, historique... On signalera la publication d'un entretien avec **Elisabeth Tomé-Gertheinrichs**, cheffe du Service des droits des femmes et de l'égalité (SDFE), la participation de chargées de mission départementales du SDFE (**Jacqueline Hatchiguian**, **Hélène Prévost**, **Martine Allard** et **Marie-Jeanne Mavic**), un entretien avec **Marie-Françoise Lecaillon**, Directrice départementale de la cohésion sociale des Bouches du Rhône et les « Regards » sur l'action menée en tant que déléguée régionale aux droits des femmes et à l'égalité « 10 ans après » par **Pierrette Cassignols**. Enfin, on adressera un clin d'œil au délégué départemental aux droits des femmes et à l'égalité entre les femmes et les hommes au sein de la DDCSPP des Alpes de Haute-Provence, **Maklouf Rabhi**, « un homme au service des femmes » qui présente son travail dans ce numéro...



« De la violence à la persécution, femmes sur la route de l'exil »

Smaïn Laacher a publié fin 2010 aux éditions **La Dispute** « De la violence à la persécution, femmes sur la route de l'exil ». Selon le résumé de l'éditeur, « dans cette enquête sur les femmes migrantes, l'auteur a observé et recueilli dans 4 pays (Algérie, Maroc, France et Espagne) les récits et les témoignages d'une centaine de personnes. Il met en avant l'itinéraire effectué dans l'illégalité et la clandestinité ainsi que les violences subies et pose la question de la nécessité de la mise en place d'une protection nationale et internationale ». En effet, selon **Smaïn Laacher**, « la question de la reconnaissance de ces violences spécifiques, de la protection de ces femmes - pendant et après leur voyage - et des dispositifs juridiques et politiques - nationaux et internationaux - qu'elles nécessitent, se fait aujourd'hui plus nécessaire que jamais. L'auteur nous propose des réflexions et des réponses originales pour comprendre et lutter contre ces violences et ces dénis d'humanité ».



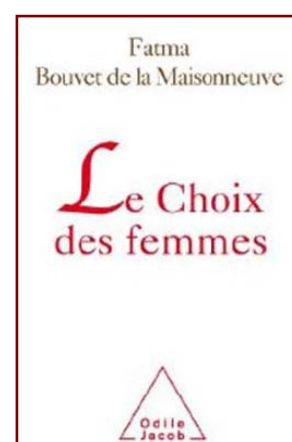
« Femmes au travail - Comment concilier vie professionnelle et familiale »



Laurence Cocandeu-Bellanger publie chez **Armand Colin**, « Femmes au travail - Comment concilier vie professionnelle et familiale ». Selon l'éditeur, « à partir de plusieurs témoignages, cet ouvrage expose les différentes manières de concilier activités professionnelles avec activités maternelles, soulignant difficultés et contraintes, choix et décisions. Celles qui parviennent à s'en sortir sont celles qui choisissent une stratégie de conciliation, qui identifient les obstacles et savent s'appuyer sur les politiques sociales, qui trouvent des ressources dans leur environnement, qui s'ouvrent sur les autres activités de la vie et enfin celles qui dépassent cette idée des femmes « superwomen » ».

« Le Choix des femmes »

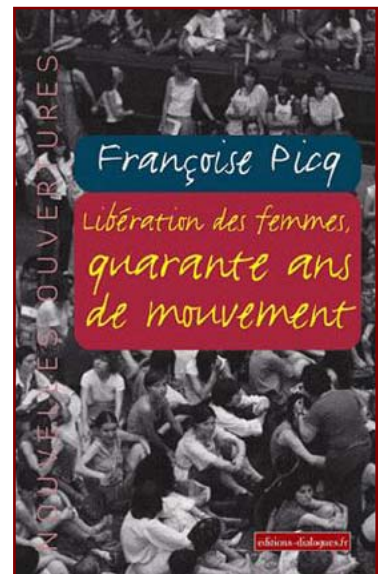
Deux quotidiens ont signalé la publication du nouvel ouvrage de **Fatma Bouvet de la Maisonneuve** « Le Choix des femmes » chez **Odile Jacob** (« Un féminisme de choix », **Les Echos** du 24 mars, et « Le nouveau féminisme », **Le Monde** des 3 et 4 avril). L'auteure est médecin psychiatre à l'hôpital Sainte-Anne à Paris. Elle est l'auteure des « Femmes face à l'alcool. Résister et s'en sortir » (synthèses des 18 juin et 13 juillet 2010) et conseillère municipale à Montrouge, en banlieue parisienne. « Oui, les femmes ne sont pas des hommes comme les autres ! », souligne l'éditeur. « Pourtant aujourd'hui encore, pour réussir, elles sont contraintes de se comporter selon des modèles masculins. C'est pourquoi tant d'entre elles craquent et souffrent. Se réaliser pour une femme est possible ! Mais ce n'est pas facile... ». Selon l'éditeur, **Fatma Bouvet de la Maisonneuve** propose « de nouvelles réponses dans ce livre plein de sensibilité et d'énergie, pour que chaque femme puisse être tout à la fois féminine, active et épanouie ».



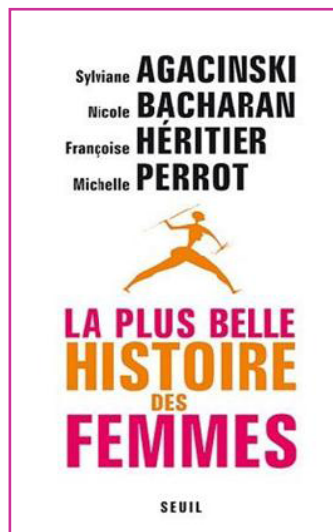
« Libération des femmes, quarante ans de mouvement »

Françoise Picq publie aux éditions **Dialogues.fr** « Libération des femmes, quarante ans de mouvement ». « A partir de son expérience personnelle, de l'étude des écrits et des archives du MLF, d'une enquête auprès des féministes de la première heure, Françoise Picq présente ici une histoire toute récente, mais déjà oubliée, méconnue, falsifiée », indique le résumé de l'éditeur. « Une histoire en trois temps. Le temps de la découverte, avec les thèmes divers égrenés au fil des chapitres : « Notre ventre nous appartient », « Plus jamais ne nous marions », « Révolution dans la révolution », « Nous libérerons la sexualité », « Avortement libre et gratuit »... Le temps des contradictions qui se développent et déchirent. Le mouvement continue à se diffuser dans la société : luttes de tendances, querelles de légitimité, difficultés à s'adapter à un monde qui change, résistance à l'assimilation des thèmes féministes, à leur prise en charge par les institutions. Le temps de la réflexion et du bilan :

avec les années 1980 vient le reflux. Modifications de la loi et des modes de vie, transformation de l'image des femmes et du sentiment qu'elles ont de leur identité, mais aussi rigidités dévoilées, résistances renforcées. Cette chronique d'une minorité agissante est aussi le support d'une réflexion plus générale que les chemins détournés de l'évolution sociale ». « L'histoire du féminisme et de son empreinte dans la société française par l'une de ses meilleures spécialistes » soulignait **L'Humanité** du 23 mars sous le titre « Chronique de quarante ans de lutte des femmes ».



« La plus belle histoire des femmes »



Sylviane Agacinski, Nicole Bacharan, Françoise Héritier et Michelle Perrot cosignent au Seuil « La plus belle histoire des femmes ». « De Cro-Magnon à nos jours, voici, racontée par quatre femmes d'exception, l'histoire de la condition féminine, dans un dialogue mené et écrit par l'une d'elles, l'historienne Nicole Bacharan » explique le résumé de l'éditeur. « Avec l'anthropologue Françoise Héritier, elle remonte aux origines de la « nature » féminine. A quel moment les femmes ont-elles glissé dans la subordination ? Très vite, les hommes ont voulu maîtriser leur « privilège exorbitant d'enfanter ». Ils ont enfermé les femmes dans leur prétendue infériorité. On apprend ici que le matriarcat ne fut qu'un fantasme, et la prostitution, jamais un métier... Avec l'historienne Michelle Perrot, on parcourt 2000 ans de la vie des femmes en observant chaque âge : bébé, fillette, fille à marier, épouse, mère, grand-mère... Etre une fille, c'était

se voir refuser l'éducation, mariée souvent de force, surchargée d'enfants, exposée au viol et aux violences. Les rebelles, elles, payaient le prix fort... Avec la philosophe Sylviane Agacinski, nous voilà, aujourd'hui, au temps de l'égalité et de la parité. Après la révolution de la contraception, comment faire pour que l'universelle différence des sexes ne soit plus hiérarchie ? Comment construire un monde vraiment mixte ? En plongeant dans l'intimité des femmes, l'ouvrage retrace leur combat pour s'exprimer, créer, voter, aimer... C'est aussi un bel hommage aux femmes et à leur courage ».

Culture, communication

Axelle Red explique son féminisme

L'Humanité datée des 8, 9 et 10 avril publie un entretien avec **Axelle Red** sous le titre « *Féministe, c'est simplement être humaniste* ». La chanteuse belge explique plus longuement son engagement féministe qu'elle ne l'avait fait la semaine dernière dans **Métro** (synthèse du 5 avril). Elle revient en particulier sur ses engagements citoyens et artistiques contre les violences conjugales ou les crimes sexuels. « *Je suis féministe tant qu'il existe autant d'injustices envers les femmes* » affirme-t-elle. « *Quand on se promène dans le monde, on s'aperçoit que l'on n'a toujours pas les mêmes droits. Même dans notre culture, quand on voit le nombre de femmes qui subissent la violence dans leur couple. Il y a encore du travail ! Sans parler des femmes qui manquent à tous les niveaux de responsabilité de la société* ». Mais **Axelle Red** souligne que « *le message de cet album, c'est aussi les injustices que les femmes font aux hommes (...). On s'est battues pour quelque chose et on refait aux hommes tout ce qu'on leur a reproché. Il y a aussi les injustices que les femmes font aux femmes ou aux jeunes filles (...). C'est important de la part des femmes d'avoir une certaine solidarité. C'est là où pour moi est le mouvement féministe aujourd'hui, dans le côté humain, le côté juste. Être féministe, c'est simplement être humaniste* »...

Régions

Un réseau renforcé pour les femmes de Franche-Comté

Acteurs Magazine, le magazine interne de l'administration sanitaire et sociale, publie dans son numéro de mars 2011 « *Trois questions à Catherine Pistolet (photo), adjointe à la déléguée régionale aux droits des femmes de Franche-Comté* ». **Catherine Pistolet** y présente le projet « *Mythe ou réalité, la pauvreté des femmes* », né en juillet 2009 suite à une réunion des associations et structures de Franche-Comté intervenant sur les questions féminines. « *Nous souhaitons à l'époque valoriser les expériences de ces structures engagées dans la lutte contre les discriminations de genre et les violences faites aux femmes. L'objectif était alors d'identifier les sujets transverses sur lesquels chacun intervenait : insertion sociale, emploi, accès aux droits* » explique-t-elle. « *Les 17 associations et structures se sont mobilisées pour constituer un collectif, piloté par l'Union régionale des centres d'information des droits des femmes et des familles, afin de travailler avec l'université de Franche-Comté via l'outil Catalyse, pour développer un laboratoire afin d'observer les besoins régionaux, les réponses existantes, et appréhender les trajectoires des personnes. Cet espace collaboratif doit permettre aux membres de ces associations et aux bénéficiaires des dispositifs de confronter leurs travaux, leur vécu, de dialoguer et de mutualiser les expériences pour optimiser les actions. L'idée consiste à mettre en place un réseau d'associations régionales dans lequel chacun, tout en poursuivant sa mission, bénéficiera d'un accès aux expérimentations et « reporting » des autres pour mieux aider les femmes dans leurs démarches. Nous cherchons aussi à faciliter l'accès à l'information de tous ceux qui interviennent à un titre ou un autre dans le champ de la précarité. Je pense en particulier aux structures isolées en milieu rural, aux maires des petites communes, aux référents de tout ordre... ».*



Recherche

Etats généraux des études féministes

Le **Bulletin de l'Association nationale des études féministes** (ANEF) (n° 60 - 2010) titre sur les « Etats généraux des études féministes - 1^{ère} partie ». Le bulletin publie en effet les actes de la table ronde du 5 décembre 2009 (synthèse du 2 décembre 2009). On notera également au sommaire du numéro les comptes rendus des conseils d'administration de l'association, des notes de lecture et résumés de thèses.

<http://www.anef.org/>



International

USA : « le droit à l'IVG sur le tapis »

Libération du 11 avril souligne qu'aux Etats-Unis « *les républicains américains remettent le droit à l'IVG sur le tapis* ». Alors que le débat au Parlement s'organise autour des réductions drastiques de subventions aux organisations de planning familial, de nombreux Etats « *ont commencé à remettre en cause le droit à l'avortement* ». « *Trente gouverneurs républicains tentent d'imposer de nouvelles législations* » souligne « Libé ». Le quotidien indique également que selon les dernières enquêtes, si les américains ne se passionnent pas pour la question, ils sont quand même 40 % à vouloir imposer « *certaines restrictions* » au droit à l'avortement. Et pour **Libération**, « *la bataille ne fait que commencer* »...

« La révolte des Soulaliyates »

Le Monde du 8 avril a consacré une page de reportage à la « *La révolte des Soulaliyates* ». Pour le quotidien, le mouvement des « *femmes de cette tribu marocaine* » qui « *luttent depuis trois ans contre le droit coutumier qui les empêche d'hériter des terres collectives* » est un « *mouvement annonciateur de la vague de protestations qui secoue le Maroc* ».

Urvashi Butalia et les femmes indiennes...

A l'occasion de l'exposition « Paris - Delhi - Bombay... » présentée au **centre Pompidou** du **25 mai au 19 septembre**, le magazine d'actualité du Centre, **Code Couleur** (avril - août 2011), donne la parole à **Urvashi Butalia**, écrivaine engagée et militante féministe indienne. **Urvashi Butalia** y dresse un portrait des femmes indiennes loin des images qui nous viennent à l'esprit comme « *les femmes pauvres et opprimées victimes de violences* » ou « *l'image courante (...) d'une femme timide, joliment vêtue, la tête baissée, le visage caché par son sari, marchant deux pas derrière son mari* »... Et **Urvashi Butalia** d'énumérer quelques images qui ne nous sont pas familières : « *la jeune entrepreneuse pleine d'assurance, l'industrielle ou la banquière élégante, la politicienne dégourdie, la travailleuse sociale impliquée...* ». Pour l'écrivaine les femmes indiennes « *sont, en vérité, tout cela et bien plus. Elles sont opprimées et puissantes, riches et pauvres, maîtresses et esclaves, ouvrières et politiciennes et des centaines d'autres encore* ». « *L'Inde est un pays qui n'a pas été tendre avec ses femmes* », juge-t-elle, « *mais il n'a pas non plus été cruel avec elles* »...

« Les Italiennes ne sont pas des poupées jetables »

Plusieurs journaux sont revenus sur le procès du « Rubygate », où **Silvio Berlusconi** est poursuivi pour relations sexuelles avec une prostituée mineure et abus de pouvoir (synthèse du 16 février), qui s'est ouvert le 6 avril au tribunal de Milan et a été aussitôt renvoyé au 31 mai en l'absence du chef du gouvernement italien. **Le Soir** de Bruxelles (5 avril) a lui mené l'enquête sur Internet et constaté que le « *sexygate de Berlusconi* » est une « *proie de rêve pour le Web* ». Le journal souligne que « *parodies et caricatures se bousculent sur la toile italienne* »... Pour sa rubrique hebdomadaire « Le semaine de... », **Libération** des 9 et 10 avril donne la parole à **Cristina Comencini**, réalisatrice, scénariste et écrivaine, qui estime elle que « *Berlusconi s'est emparé de (son) pays* ». **Cristina Comencini** revient, entre autre, sur le mouvement des femmes et « *l'énorme succès de la manifestation du 13 février* » (synthèse du 14 février), sur « *l'obsession journalistique* » pour **Karima el-Mahroug** (Ruby) qui fait que l'on expose « *aux regards de toute l'Italie, cette gamine à peine majeure* ». Elle souligne qu'« *aucun homme politique européen ne serait encore au pouvoir après ces accusations et procès, ce discrédit national et international* ». Pendant ce temps, **Silvio Berlusconi** a plaisanté en public sur ses démêlés avec la justice en déclarant à deux étudiantes qu'elles étaient si jolies qu'il pourrait les inviter à ses fameuses soirées « *bunga bunga* » (L'expression « *bunga bunga* » désigne des danses érotiques qui auraient suivi des dîners dans la villa du Cavaliere près de Milan) (**Associated Press** le 8 avril). « *Les Italiennes ne sont pas des poupées jetables* » s'indigne **Michela Marzano** (photo ci-dessous) dans **Marie Claire** de mai 2011. La philosophe regrette que « *pour réussir en politique, en Italie, mieux vaut être plus bimbo qu'intello* »... **Michela Marzano** souligne que « *le corps a acquis une valeur marchande dans la société civile* » et que « *c'est le message qu'a fait passer Silvio Berlusconi* » : « *comporte toi comme une poupée, tu auras ce que tu veux* ». Au mensuel qui lui demande « *comment les féministes italiennes ont-elles pu laisser passer cela ?* » la philosophe répond : « *c'est la preuve qu'un retour en arrière est possible. Quand on relâche la vigilance, voilà ce qui se passe* »...



Pour information, cette synthèse est réalisée à partir d'alertes d'actualité internet, de la surveillance des sites institutionnels français, ainsi que d'une sélection de sites associatifs francophones, des informations et documents reçus par le bureau de l'animation et de la veille et d'une sélection de la presse quotidienne et hebdomadaire nationale. Cette synthèse ne peut en aucun cas être interprétée comme reflétant le point de vue de son auteur - Photos © DR

Direction générale de la cohésion sociale – Service des droits des femmes et de l'égalité entre les femmes et les hommes
Bureau de l'animation et de la veille – dgcs-sdfe-synthese@social.gouv.fr - <http://www.femmes-egalite.gouv.fr/>